



Assemblée parlementaire de la Francophonie

Première biennale des langues

29 mai 2021

Lyon, France

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Président de la Caravane des dix mots, cher Thierry Auzer
Monsieur Jack Lang, Président de l'Institut du monde arabe,
Madame Nathalie Perrin-Gilbert (Ville de Lyon),
Monsieur Yves Ben Itah (Métropole de Lyon),
Monsieur Philippe Meunier (Région Auvergne-Rhône-Alpes),
Monsieur Paul de Sinety (Délégation générale à la langue française et aux langues
de France)
Monsieur Serge Tomasi (Préfecture d'Auvergne-Rhône-Alpes).

L'événement auquel nous convient Thierry Auzer et son équipe est loin d'être anodin. La première biennale DES langues (et je souligne le pluriel) est à mon sens le premier grand rendez-vous qui aborde la question linguistique dans une approche multidisciplinaire : culturelle, artistique, philosophique, économique, sociologique et politique.

C'est pourquoi, je tenais à être parmi vous ce matin malgré un emploi du temps serré mais il était important pour moi de saluer personnellement l'engagement de Thierry Auzer et de son équipe mais aussi de contribuer aux réflexions qui vous animeront pendant tout le week-end.

Par cette première biennale des langues, Thierry Auzer nous invite à une véritable croisade en faveur de la diversité linguistique et culturelle mais aussi à la prise de conscience d'une francophonie des peuples bien vivante, fière de ses cultures et de ses valeurs.

A la détermination de l'homme de culture qu'est Thierry Auzer, l'homme politique que je suis, répond par un plaidoyer politique que je ne cesse de porter depuis ma prise de fonction en tant que Secrétaire général parlementaire de l'APF : **C'est par la promotion du respect de la diversité linguistique et culturelle que le monde trouvera, son unité et l'universalité à laquelle il tend encore maladroitement.**

Et cela passe nécessairement par la réaffirmation pleine et entière de nos fondamentaux et le premier d'entre eux reste la promotion de la langue française et du multilinguisme.

C'est en effet par la langue française et, uniquement par elle, que nous réussirons à créer un véritable sentiment d'appartenance à la communauté francophone.

Et la future cité internationale de la langue française à Villers Cotterêts qui sera inaugurée en 2022 porte en son sein cette ambition.

Rappelons-nous ! Par l'ordonnance de 1539 de François I^{er}, la langue française a permis l'unité de la nation française. Elle est aussi devenue, par la suite « cet outil merveilleux » selon Senghor qui a permis non seulement de tisser un lien humaniste à travers la Terre mais aussi d'exalter les droits de l'Homme.

Cependant, 50 ans après la naissance de la Francophonie institutionnelle, il nous faut mener une politique forte avec des moyens conséquents à la formation *du et en* français dans le cadre des politiques éducatives des pays ; mais sans oublier que ce qui caractérise l'espace francophone, c'est d'abord « *l'addition des langues et des cultures* » pour citer le romancier guadeloupéen, *Daniel Maximin*

Les politiques publiques en matière d'éducation mises en œuvre dans tous les pays de l'espace francophone, doivent davantage prendre en compte la réalité linguistique, culturelle et familiale.

Le français doit devenir pour celui qui le parle, l'expression possible de sa propre identité ou comme le dit si joliment l'écrivaine sénégalaise Fatou Diome « *le français ne se vit pas comme une langue subie mais comme une langue désirée, aimée, savourée* ».

C'est pourquoi, réduire la norme du français à sa dimension hexagonale, c'est le rendre totalement inapte à l'expression identitaire de chacun, et le condamner à très court terme à n'être qu'une langue parlée par un petit nombre de locuteurs.

Or, le français est par essence pluriel. La culture francophone qu'elle soit chantée, parlée ou écrite s'enrichit continuellement d'un phrasé, d'un rythme et de sources d'inspiration diverses et variées de tous les continents.

La langue française s'enrichit constamment d'accents toniques ou de vocabulaires diversifiés. Le récent lancement du Dictionnaire des francophones en est la parfaite illustration. Il nous permet de nous rendre compte de la richesse et de la diversité de cette langue française.

Il fait écho à la définition de la créolité de Patrick Chamoiseau qui affirmait « *La créolité n'est pas monolingue. Elle n'est pas non plus d'un multilinguisme à compartiments étanches. Son domaine c'est le langage. Son appétit : toutes les langues du monde* ».

Et c'est ainsi que toutes les voix de l'espace francophone, multiples et diverses s'assemblent autour d'un français polymorphe, c'est-à-dire pluriel.

C'est cette « **franco polyphonie** » unique au monde qui forge notre identité et qui offrira à l'humanité l'universalité à laquelle elle tend.

Trop longtemps, on a pensé que la mondialisation passait par une seule langue de communication.

C'est oublier que les langues sont plus qu'un simple moyen de communication. Elles sont les dépositaires de la culture des peuples et de l'histoire des relations entre les nations. Loin d'être un simple habillage de l'esprit, la langue, à travers ses mots, son verbe, sa syntaxe, constitue une structure de pensée, propre à chacun des peuples, à laquelle chaque nation s'identifie et s'ouvre au monde.

C'est par la richesse de la syntaxe, la précision des mots, la clarté du discours, propres à chaque langue, que les institutions internationales transmettront dans les meilleures conditions l'esprit des résolutions ou projets de lois sans fondre dans une froide uniformité.

Seul le respect de la diversité appelle au respect de l'égalité des droits universels et donc à la solidarité humaine dans un monde interdépendant et interconnecté : accès équitable au vaccin contre la Covid-19, au numérique, aux fichiers d'état civil, à l'éducation, à l'égalité femmes-hommes...

C'est pourquoi, la promotion de la diversité culturelle et linguistique est le premier objectif du **Cadre stratégique 2019-2022** de l'APF. Il s'agit d'un véritable plaidoyer politique et les 90 parlements qui composent l'APF sont pleinement mobilisés pour porter cette diversité partout dans le monde.

Nous sommes actuellement engagés dans un plaidoyer politique pour le respect du multilinguisme au sein des institutions européennes. Je l'ai encore rappelé lundi à Bucarest lors d'une Mission de renforcement de la Francophonie en Roumanie.

Mais il ne faudrait pas oublier que la promotion de la langue française et de la diversité linguistique se joue aujourd'hui principalement sur **l'espace numérique**.

Les contenus rédigés en français et dans d'autres langues sont moins accessibles, visibles, promus et recommandés que ceux rédigés en anglais. Les législateurs francophones ont un rôle important à jouer pour mettre en place des cadres législatifs en faveur de la protection et de la promotion de la diversité culturelle et linguistique sur Internet.

En tant qu'assemblée consultative de la Francophonie, l'APF présentera un Avis aux chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie lors du prochain Sommet de la Francophonie de Djerba en novembre prochain.

Cet Avis contiendra des recommandations concrètes, co-construites avec l'ensemble des sections de l'APF mais aussi des universitaires et experts de la société civile pour l'amélioration de la diversité linguistique et culturelle à travers l'espace francophone.

Mesdames et messieurs,

A l'heure où nous célébrons le 400^{ème} anniversaire de Jean de La Fontaine, je terminerai avec ses mots qui résonnent avec force depuis deux jours à Lyon à l'occasion de cette Première Biennale des Langues : « Diversité, c'est ma devise » ... et j'y ajoute l'universalité notre horizon.

C'est par la rencontre et le respect de la diversité culturelle et linguistique que tous les peuples trouveront enfin une place à « ce banquet de l'universel » auquel nous invitait Léopold Sédar Senghor.

Vive la Biennale des Langues !

Vive la diversité linguistique et culturelle !

Vive la Francophonie !

Je vous remercie. /